

Conseil national 9 et 10 décembre 2010 - MOTION ACTION

Chômage, précarité, baisse du pouvoir d'achat en Europe...

Dans un contexte de crise économique généralisée, l'Europe n'est pas épargnée. Malgré les aides financières européennes et du FMI (90 milliards d'euros) le gouvernement irlandais veut supprimer 25 000 emplois publics, réduire de 10 % les salaires des nouveaux fonctionnaires, diminuer de 6 % à 12 % la retraite des anciens, et augmenter la TVA de 21 % à 23 %. Ces aides, évidemment, s'adressent essentiellement aux banques, et sont supposées permettre de financer les entreprises pour maintenir et/ou encourager la consommation. Rien n'est prévu pour la population, les services publics, les aides sociales. De surcroît, ces aides qui se veulent rassurantes pour les investisseurs américains et japonais n'ont aucun résultat, en effet, l'euro continue de se dévaluer par rapport au yen et au dollar.

Contre ce plan de rigueur sans précédent, le 27 novembre, des milliers d'irlandais-es ont manifesté leur colère.

Après la Grèce, c'est donc l'Irlande qui est soumise aux lois libérales du marché européens et du FMI. Les prochains pays pointés en grande difficulté qui seront victimes de ces choix politiques sont l'Espagne et le Portugal (rappelons que le 23 novembre, 3 millions de portugais-es étaient en grève contre la politique de rigueur du traité de Lisbonne). La BCE et le FMI serait prêt à dépenser plus de 350 milliards d'Euros pour sauver les marchés de ces 3 pays.

SOMMAIRE du SNUEP Infos 154

- Chômage, précarité, baisse du pouvoir d'achat en Europe... P.1-2
- PISA 2009, la lutte contre les inégalités doit être une priorité - La MGEN augmente les cotisations de +3,7 % en 2011 P.3
- victoire du SNUEP-FSU en polynésie française - Quelques centimètres de neige, et c'est la « pagaille »... - Fiers du service public P.4

Concernant la France, la dette est passée de 20 % (1990) à presque 85 % (2010) du PIB. Partout, les libéraux profitent de « la dette » qu'ils ont contribué à amplifier pour justifier ces plans de rigueur. Or, la dette provient de la spéculation sur les hauts taux d'intérêts, de la baisse des recettes fiscales liées aux exonérations accordées au patronat, et non à des investissements pour satisfaire les besoins des peuples.

Les inégalités se creusent en France et la précarité touche 10% de la population

Le remaniement ministériel n'a pas changé la politique en place, au contraire elle se durcit encore. Le président et son gouvernement préparent un budget d'austérité annonçant la poursuite des contre-réformes sur trois fronts :

- Sécurité Sociale
- Fonction publique
- Emploi

Licenciement des fonctionnaires

Le gouvernement poursuit son objectif dogmatique du non-remplacement d'1 fonctionnaire sur 2. Non satisfait de détériorer toujours plus les services publics, Il va encore plus loin avec un nouveau décret signé dans la précipitation par Woerth juste avant son éviction et publié au JO du 16 novembre 2010.

Un fonctionnaire, dont l'emploi est susceptible d'être supprimé, en cas de restructuration d'une administration, peut être placé en situation de réorientation professionnelle. L'article 9 explique que, au bout de 3 refus de 3 offres d'emploi, le fonctionnaire peut être mis en disponibilité (sans affectation ni rémunération ni allocation chômage) et, au final, peut être licencié. Ce décret d'application va permettre au ministère de réduire massivement le nombre de fonctionnaires, sous couvert de « réorientation professionnelle refusée ». Le SNUEP-FSU condamne la loi injuste et scélérate sur la mobilité des

fonctionnaires du 6 août 2009 qui trouve son application dans ce décret, dont il demande l'annulation.

Le passage en force sur la retraite et les risques à venir pour les retraités-es

Le mouvement social qui s'est développé contre la « réforme » des retraites est inédit et nous n'avions pas vu depuis longtemps une telle mobilisation. Mobilisation exceptionnelle par son ampleur, sa durée et sa détermination mais aussi par son caractère interprofessionnel et intergénérationnel. Le caractère unitaire a permis de rassembler massivement dans l'action tout-es les salarié-es, les jeunes et les chômeu-r-ses. Cette mobilisation a redonné espoir.

Le syndicalisme a permis de révéler plus massivement que d'autres solutions existent même si elles sont encore insuffisamment diffusées auprès de toute la population, mais la tendance a évolué en quelques mois montrant qu'une alternative crédible existe. Malgré le passage en force de la loi, les attaques au droit de grève, les menaces policières, le mépris pour la population, la contestation persiste et la mobilisation peut resurgir.

La loi a certes été votée et promulguée mais la volonté de poursuivre les actions sous différentes formes demeure pour bon nombre de militants. L'abrogation du texte, sa non-application sont toujours notre exigence.

Retraité-es

A l'occasion de son intervention du 16 novembre, le Président a annoncé le lancement d'une consultation sur la mise en place d'un cinquième risque concernant les soins aux personnes âgées, pour les exclure du régime de la Sécurité Sociale. Il s'agira d'augmenter la CSG pour les retraités-es et d'obliger les personnes à partir de 50 ans de souscrire une assurance « dépendance » privée.

Le SNUEP-FSU refuse aussi bien l'assurance privée que l'augmentation de la CSG. Le SNUEP-FSU exige un système basé sur la solidarité intergénérationnelle et sur un partage équitable des richesses.

Les attaques dans l'éducation et la mise à mal du service public d'éducation

1- Le budget

Au moment où s'ouvre le débat sur le budget de l'Education, la FSU a porté l'initiative d'une manifestation nationale précédée d'une campagne sur le budget. Le SNUEP-FSU a la responsabilité de rassembler le plus largement possible sur ses mandats pour l'enseignement professionnel. Contrairement à ses annonces médiatiques, le gouvernement met en place à nouveau un budget de rigueur en poursuivant sa politique de réduction massive de l'emploi public et en baissant des dépenses de fonctionnement et d'intervention de l'Etat.

Ainsi pour l'Education nationale, ce sont 16 000 emplois qui seront supprimés parmi lesquels 4 800 emplois d'enseignants dans le 2nd degré. La part du PIB affectée aux dépenses d'éducation ne cesse de baisser passant de 7,6% en 1997 à 6,6% en 2008. Les 4 800 suppressions porteront cette année sur des postes devant les élèves à un moment où la DEPP annonce une augmentation des effectifs dans le 2nd degré public de 48 500 élèves. Cette année, le ministère appelle les recteurs à supprimer principalement les postes dans les collèges et LP afin de limiter le mécontentement engendré par la réforme du lycée. Pour les LP, cela veut dire encore plus d'élèves par classe, des regroupements de tous genres ainsi que des suppressions de classes ou de filières entières dans certains établissements ...

Afin de récupérer des postes, notre ministère déploie une énergie formidable pour promouvoir l'apprentissage, au même moment où notre président annonce encore un plan de relance des contrats d'alternance ...

2- Les nouveaux rythmes scolaires

Le débat sur les rythmes scolaires ne peut être déconnecté de l'ensemble de la politique éducative du ministère EN. Penser les rythmes scolaires sans prendre en compte les contenus, les disciplines, le temps extra scolaires qui ne cesse d'augmenter (transport, devoirs maisons etc...) participe une fois de plus à une campagne médiatique inique !

Aujourd'hui, comment peut-on discuter sérieusement de cette question alors que les contenus et les temps disciplinaires ne cessent de se réduire ? Comment afficher l'objectif d'augmenter le niveau de qualification pour tout-es quand dans le même temps les politiques éducatives à l'œuvre ne cessent de dégrader les conditions d'apprentissage des élèves et de formation des enseignants ? Dans ces conditions, cet affichage perd toute crédibilité. Le SNUEP-FSU ne saurait cautionner cette nouvelle campagne qui n'a pas d'autres objectifs que de casser les statuts des fonctionnaires et de participer à la suppression massive de nos postes.

3- Réforme des STI

La réforme des STI est un enjeu majeur de la FSU. Sa mise en place à marche forcée sans concertation ne permettra pas aux collègues certifiés de se former aux nouvelles méthodes pédagogiques liées aux nouveaux outils d'enseignement. Le transfert des collègues certifiés vers la voie pro ne peut se faire que sur la base du volontariat avec un changement de corps et une formation spécifique aux métiers qui intègre la difficulté du public accueilli.

4- La mise en place du dispositif CLAIR

Les enseignants, victimes de l'expérimentation, ont bien compris qu'il s'agissait surtout de donner encore plus de pouvoir au chef d'établissement – pouvoir de gérer la pénurie et d'installer l'arbitraire pour détruire tout simplement nos statuts. Le SNUEP-FSU voit en ce dispositif, entre autres, une expérimentation de ce qui va se généraliser à toute l'Education Nationale par application du décret 2010-888, faisant disparaître au 01/01/12 la double notation des enseignants au profit d'un entretien/évaluation, basé sur des contrats d'objectifs. Le SNUEP-FSU appelle l'ensemble des personnels à refuser le dispositif CLAIR, et demande le retrait de la circulaire.

5- Le « Pacte Carrière » du Ministre

Ce soi-disant pacte vise essentiellement à faire voler en éclat nos statuts, au profit d'une mobilité non-choisie, par reconversion forcée, par exemple, et d'une évolution de carrière basée sur des contrats d'objectifs, autrement dit sur notre productivité !

6- La formation « peau de chagrin » donnée aux stagiaires

Les PLP stagiaires doivent depuis la contre-réforme de la formation des maîtres assurer entre 16H et 18 heures devant élèves par semaine sans formation professionnelle. À mesure que les circulaires et BO sont publiés,

cette « contre- réforme » confirme, plus encore que nous ne le craignons, sa dimension néfaste. Elle entraîne une dégradation considérable de la formation et des conditions d'enseignement des enseignants. Le SNUEP-FSU rappelle que comme tout autre métier « Enseigner s'apprend ».

Le SNUEP-FSU revendique un allègement de service : pas plus d'un tiers de service devant élèves, un accompagnement pédagogique concret et plus complet pour tous les stagiaires, un dispositif spécifique pour ceux qui sont en difficulté, une clarification et unification des procédures de titularisation dans toutes les académies.

7- L'arrêt de la scolarisation des élèves handicapés

En 2005, le gouvernement réformait la scolarisation des élèves handicapés en fermant les centres spécialisés (trop chers) et découvrait les bienfaits de la scolarisation en milieu classique. Des contrats aidés de droit privé voyaient le jour. Faire des économies aujourd'hui, cela passe par le non renouvellement des contrats qui se terminent au 30 décembre 2010 qui mettent en danger la scolarisation des élèves handicapés. Pour le SNUEP-FSU il faut un vrai service public d'enseignement et d'éducation pour les élèves handicapés.

Le SNUEP-FSU refuse une telle conception de l'éducation nationale.

Le SNUEP-FSU s'engage à mener ses réflexions et porter ses mandats au sein de la FSU et auprès des intersyndicaux éducations et interprofessionnelles.

Le SNUEP-FSU s'engage aussi à construire, sans attendre, une mobilisation graduée des personnels contre la loi sur les retraites, contre les projets gouvernementaux de destruction de l'Ecole publique et particulièrement, de l'Enseignement professionnel public et laïque. Dans ce cadre, le SNUEP-FSU appelle les personnels à participer massivement aux mobilisations unitaires départementales du 15 décembre contre les politiques européennes de casse de l'emploi et contre la loi sur les retraites.

D'ores et déjà, le SNUEP-FSU appelle à signer la pétition référendaire sur le site :

<http://www.referendumretraites.org/>

Le SNUEP-FSU appelle aussi les personnels à se mobiliser le samedi 22 janvier contre le budget inacceptable octroyé à l'Education nationale et contre les politiques éducatives néfastes mises en œuvre par le gouvernement.



PISA 2009, la lutte contre les inégalités doit être une priorité

Les résultats des évaluations PISA 2009 viennent d'être rendus publics, confirmant la France dans la moyenne des pays de l'OCDE.

Si ces tests internationaux, dont les contenus doivent être encore débattus, ne peuvent constituer les seuls éléments de pilotage des systèmes éducatifs, on peut constater que la principale caractéristique du système éducatif français est de rester toujours inégalitaire : la proportion des élèves les moins performants en compréhension de lecture passe de 15,2% à 19,8%.

Sans surprise, la corrélation entre les inégalités scolaires et les inégalités sociales reste forte. Les disparités de réussite filles-garçons s'accroissent, les filles possédant 40 points d'avance sur les garçons contre 29 en

2000. Ce phénomène n'est pas propre à la France : les filles ont en moyenne 39 points d'avance dans l'ensemble des pays concernés par l'étude. Enfin, l'augmentation de l'écart entre jeunes français et immigrés pointe le déficit à prendre en charge la réussite des jeunes migrants.

Si ces phénomènes ne sont pas exclusifs à la France, ces écarts interrogent sur la dégradation des conditions d'encadrement des élèves qui ne peut que nuire à tout effort pour les réduire.

Pour la FSU, la réussite de tous les élèves doit être une priorité.

Si l'on veut éviter que l'écart ne se creuse davantage, il faut rompre avec la politique actuelle de ghettoïsation et de ségrégation sociales et scolaires. Il faut reposer

sérieusement la question de la prise en charge des élèves en difficulté, sur les temps d'apprentissage, dans des conditions (effectifs, encadrement, ...) en prise avec les besoins réels. Il faut revaloriser le rôle de la scolarisation en maternelle, réhabiliter la recherche en éducation et la formation initiale et continue des enseignants. Il faut revenir sur l'assouplissement de la carte scolaire.

Il faut reposer sérieusement la question des moyens accordés à l'Éducation nationale et de la part du PIB qui lui est consacré ;

Pour la FSU, l'exigence de tout autres choix s'impose. De façon urgente.

Santé

La MGEN augmente les cotisations de +3,7 % en 2011

C'est la « stricte répercussion des mesures gouvernementales » a annoncé la MGEN dans un communiqué vendredi 3 décembre. « Augmenter les cotisations de nos adhérents est une décision difficile, que nous prenons sous la contrainte. Le gouvernement appelle maintenant de ses vœux une grande réflexion nationale sur la protection sociale. Il y a

urgence et les mutuelles, dont la MGEN, sont prêtes à ce grand débat » a complété le président de la mutuelle. Cette évolution de la cotisation est justifiée par la nouvelle taxe sur les contrats d'assurance solidaires et responsables et les remboursements de soins et médicaments, induits par les lois de finances et de financement de la sécurité

sociale pour 2011. La MGEN précise qu'elle reverse « 95 % du montant des cotisations sous forme de prestations ».

Ce sont encore une fois indirectement les salariées qui vont supporter le poids des politiques gouvernementales et payer la note.



PREMIÈRE VICTOIRE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Mercredi 8 décembre a été une date historique pour le SNUEP-FSU à Tahiti : le syndicat compte désormais une élue commissaire paritaire. Le SNUEP-FSU a ainsi ravi 1 siège sur 4 au Snetaa-FO. Cette victoire n'en est que plus réelle car depuis 20 ans, le Snetaa-FO avait le monopole des sièges en CAP.

Cette réussite est une véritable victoire de la FSU car le SNUEP a été épaulé localement par les camarades du SNES qui l'ont aidé lors des tournées électorales dans les lycées. Désormais, nombre de collègues pourront adhérer au SNUEP-FSU car jusqu'à présent le

Snetaa-FO se disait le seul à détenir les informations concernant les mutations.

En Polynésie, il y a 439 PLP titulaires (10% de contractuels sauf en EPS où le taux est de 30%).

Aux élections, le SNUEP-FSU a obtenu 52 voix, le Snetaa-FO 200 et le Snaic 28 sur 280 suffrages exprimés. Le SNUEP Polynésie remercie les collègues qui ont voté pour sa liste

Pour contacter la nouvelle commissaire paritaire du SNUEP-FSU en Polynésie Française :



Maryline DUMASDELAGE
marylinedumasde@yahoo.fr
Tél : 00 689 73 56 61
BP 51 701 – 98 716 Pirae

ATTENTION RGPP !

Quelques centimètres de neige, et c'est la « pagaille »...

Les français se plaignent des services de déneigement, le gouvernement montre du doigt Météo France...



Mais qui sont les responsables ? **Depuis cette année, les DDE ont été supprimées, les compétences réorganisées, les priorités redéfinies... pour un meilleur service rendu aux usagers ??? Pas du tout !** Et espérons d'ailleurs que la neige se fasse discrète en 2011 car le projet de loi de finances prévoit une baisse des crédits de fonctionnement

des routes nationales, et comme vous le savez, il y aura de moins en moins d'agents pour s'en occuper...

Cet épisode neigeux n'en est qu'un parmi tant d'autres des conséquences de la réduction du service public. Nous savons où sont les responsabilités et c'est cette situation qu'il nous faut dénoncer.



Fiers du Service Public ?

Dites-le sur www.fiers-du-service-public.fr

La FSU veut mettre le Service Public au coeur du débat en engageant une grande campagne nationale de contributions, pour faire face aux menaces que le gouvernement fait peser non seulement sur la qualité des services, mais aussi sur l'idée même de « service à tous les publics ».

Le service public, ce sont des femmes et des hommes fiers de ce qu'ils font et qui aimeraient pouvoir continuer à bien le faire.

Le Service Public rend de grands services ? Rendez-lui service à votre tour ! En lui déclarant votre fierté (d'en faire partie) ou votre attachement (de citoyen), par tous les moyens que

vous souhaitez : mot de soutien, anecdotes, commentaires, photos ou vidéo...

Témoignez sur
www.fiers-du-service-public.fr



Le service public,
on l'aime, on le défend

